Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 40

Artikel: Anciennes maisons genevoises
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198360

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

encore, la ressemblance des attitudes était bien curieuse. Tous alignaient à contre-cœur leur menue monnaie, leurs écus ou leurs billets de banque ; tous, non, car le jeune galopin avait vidé un sachet de pièces blanches d'un air parfaitement indifférent. Celui-là, cela se devinait, était un commis de bureau qui ne payait pas ses impôts à lui.

Chez les autres, la contenance ne variait que par d'infimes détails. Ainsi, une vieille paysanne avait apporté son argent enveloppé dans un chiffon de papier ; un citadin avançait à regret un beau napoléon tiré d'une pochette spéciale de sa bourse ; un autre comptait et recomptait ses sous comme s'il eût craint d'en donner plus qu'il n'en devait ; une jeune fille serrait dans ses doigts un billet bleu, attendant qu'on l'appelât.

Pour juger du caractère des gens d'après leur manière de payer, mon ami se trompait en m'envoyant chez le receveur, attendu que, là, les préoccupations identiques uniformisent les gestes. Les guichets des gares et des bureaux de poste, les marchés, les foires et surtout les magasins sont des postes d'observation qui valent mille fois mieux.

Quelle piquante étude ferait un marchand psychologue, s'il en avait le loisir !

Avez-vous suivi une fois ou l'autre le va-et-vient des clients dans un de ces caravansérails qui s'intitulent assez justement des « bazars universels », où l'on trouve de tout et où toutes les classes se confondent dans le même désir d'acheter pour rien des objets mirobolants ? Vous aurez pu voir que, la plupart du temps, les acheteurs ne marchandent guère lorsqu'il s'agit d'articles de pure fantaisie, de brimborions de luxe, de friandises, et qu'ils les paient même allègrement. Est-il question, au contraire, de choses de première nécessité, ce sont souvent des marchandages sans fin.

Mais où s'accuse nettement le tempérament des chalands, c'est au moment où le vendeur attend leur monnaie.

La bonne dame qui ne sait ce qu'elle a fait de sa bourse, qui la cherche dans sa poche, dans son panier, dans son manchon et qui, l'ayant trouvée, donne par inadvertance deux fois plus qu'on ne lui demande, cette dame-là peut être pleine de qualités, mais assurément ses comptes de ménage, au cas improbable où elle en tiendrait, ne doivent que très imparfaitement refléter l'ordre et l'exactitude.

Cette autre qui se retourne pour ouvrir son portemonnaie ne trahit-elle pas la dissimulation ?

L'ostentation et la vantardise, ne les trouvez-vous pas chez le particulier qui, au rebours de la précédente, montre à plaisir le contenu de sa bourse et le fait sonner bruyamment ?

Que vous semble de celui qui tire une à une les pièces de nickel ou d'argent de sa poche et qui les tourne et retourne dix fois dans ses doigts avant de s'en séparer ? Celui-là évidemment n'est pas un prodigue. Peut-être n'est-ce pas non plus un avare, mais simplement un pauvre diable qui a peiné dur pour gagner ce mince avoir et à qui il en coûte de l'entamer.

Vous hésiterez moins dans votre appréciation du client qui sort de son gousset une poignée d'écus et qui les jette sur le comptoir d'un air dégagé, sans se demander si le compte y est ou non : voilà un monsieur, vous direz-vous, à qui l'argent est venu tout seul et qui s'entend à le faire rouler, et il y a dix à parier contre un que vous ne vous tromperez pas.

D'autre payeurs sont tout simplement révoltants.

Un dimanche du mois passé, sur une voiture du tramway de Chailly, une dame de mine sévère, un Nouveau-Testament et un psautier à côté d'elle, tendait sa pièce de monnaie au contrôleur. Celui-ci lui délivra un billet de deux sous et allait passer à un autre voyageur, lorsqu'elle l'arrêta net.

— Et la monnaie de ma pièce ? lui dit-elle.

— Expliquez-vous, madame.

— C'est bien simple : je vous ai donné une pièce d'un franc en échange d'un billet de dix centimes, vous me redevez donc quatre-vingt-dix centimes.

— Vous êtes bien sûre, madame, de m'avoir donné un franc ?

— Absolument sûre ; j'avais ce matin en allant à l'église pour tout argent une pièce d'un franc et une autre de dix centimes ; je n'ai pas besoin de vous dire que ce n'est pas la première que j'ai glissée dans le tronc ; par conséquent, celle que vous avez reçue est bien la pièce d'un franc, et je ne comprends pas que vous fassiez tant de difficultés pour me rendre ce qui m'est dû.

— Eh bien, voyez un peu, madame, qui est dans l'erreur.

Et l'employé d'ouvrir la main et de montrer à la voyageuse la pièce qu'il lui avait tendue et qu'il s'était bien gardé de jeter immédiatement dans sa sacoche, car il avait depuis quelque temps des raisons de douter de la sincérité de la bonne femme.

C'était une pièce de dix centimes.

La trompeuse se mordit les lèvres et descendit à la première halte, son psautier et son Testament sous le bras. Elle avait raté son coup et avait laissé voir son âme dans toute sa laideur.

Ah ! si les pièces de monnaie pouvaient parler, que de choses elles nous diraient !

V. F.

Anciennes maisons genevoises.

Sous ce titre, le *Genevois* a publié, dans le courant du mois d'août, un très intéressant article, signé Edouard Dunant, duquel nous nous permettons de détacher les détails suivants :

Bientôt, à part l'antique cathédrale de St-Pierre, l'Hôtel de Ville, nos vieux temples, un ou deux monuments historiques et quelques anciennes demeures familiales, il ne restera presque rien de la vieille Genève.

Il est intéressant de dire quelques mots de ce que furent nos anciennes maisons genevoises.

Les familles aristocratiques genevoises possédaient dans notre cité des immeubles d'une certaine importance. Dans la rue du Puits-St-Pierre peut se voir encore une maison particulière que certains historiens estiment être la plus ancienne de tout Genève, c'était la maison forte des nobles Tavel, soit château des Tavel, reconnaissable à sa tour ronde, ainsi qu'aux encadrements et aux sculptures qui décorent sa façade. Une autre est la maison de Saint Apre, à l'angle formé par la rampe et la rue de la Treille, vis-à-vis de l'Hôtel-de-Ville, qui, acquise, vers le milieu du XVIme siècle, par le Conseil, fut transformée en arsenal et devint, en 1803, la maison Rigot. Les nobles d'Alinge Coudrée possédèrent jusqu'à la fin du dernier siècle, au bas du Bourg-de-Fourg et sur l'emplacement où s'élève aujourd'hui l'église luthérienne, un superbe château avec quatre tours angulaires. En passant le Rhône, on trouvait le château de Saint-Gervais, appelé aussi château royal, qui vient d'être démoli ; personne ne connaît l'origine de ce mystérieux édifice, tombé de bonne heure dans le domaine privé et qui appartint probablement à la maison de Viry. Un autre historien veut au contraire que ce bâtiment ait été donné en souvenir de la princesse Emilie d'Orange de Nassau, qui, selon la tradition, y aurait habité avec ses filles.

Il va sans dire qu'il existait encore, au moins dans le quartier de la rive gauche, bien d'autres maisons fortes, car on ne voit pas pourquoi les Tavel, les de Saint-Apre ou les d'Alinge auraient été plus favorisés sous ce rapport que d'autres familles établies également depuis fort longtemps dans nos murs, et nous citons encore en passant la maison de la Tour, près de Saint-Germain, et celle des Depesses, au Molard. Arrêtons-nous maintenant devant l'une ou l'autre des habitations de nos ancêtres et, afin de bien nous rendre compte de sa distribution intérieure, choisissons de préférence l'une des plus modestes, une ancienne maison du quartier de l'Ile.

En effet, toutes les maisons de Genève n'étaient pas forcément des châteaux-forts et celles habitées par les commerçants des rues Basses de l'Ile ou de Saint-Gervais, pour être plus modestes, n'en sont pas moins intéressantes. La façade de ces constructions était généralement à pignons, de peu d'élévation. Ces habitations étaient beaucoup plus profondes que larges. Sur la rue, elles présentaient tout d'abord une porte d'entrée. Cette porte était ordinairement ogivale, surmontée quelquefois d'une sorte de vasistas, mais plus souvent d'un écusson armorié contenant le fameux monogramme sacré J. H. S. Les amateurs de choses anciennes pouvaient voir, dans la cour de la maison n° 52 rue du Rhône, deux têtes sculptées. Les portes elles-mêmes étaient généralement ciselées, ce qui donnait une idée de l'habileté et du goût des ouvriers genevois de l'époque.

La maison ouvrière genevoise ne dépassait guère deux étages, le devant donnant sur la rue et le derrière sur une cour ou jardin ; elle n'était habitée généralement que par la même famille. Le rez-de-chaussée comprenait un magasin et une arrière-boutique qui, pour des industriels, pouvait se transformer en atelier. L'escalier intérieur de la maison était en pierre, enfermé dans une tourelle de pierre aussi, placé à l'un des angles de la façade ; il était assez large et tournait autour d'un pilier central en forme de vis, ce qui lui avait fait donner le nom de viret ou de virolet. Cette disposition en faisait un véritable casse-cou.

En arrivant au premier étage, on était introduit dans la plus belle pièce de la maison que l'on appelait, dans la vieille Genève, non pas le salon, mais le poële. Cette pièce était toujours meublée à peu près de la même manière ; elle comprenait une table en chêne ou en noyer, avec de longs bancs assortis, façonnés et sculptés selon le goût du temps, et, de plus, un certain nombre de fauteuils et de tabourets que les gens aisés recouvraient de cuir avec des ornements frappés ou dorés. Les fenêtres de cette chambre offraient souvent des verrières blasonnées, encadrées de plomb, non pas aux armes du propriétaire, mais à celles de quelque ami qui avait reçu les siennes en échange ; cet usage était très fréquent au XVIe siècle.

Le plafond était fermé par une poutraison à moulures qui avait aussi son caractère. Les fourneaux et les cheminées étaient fort rares dans cette pièce. Derrière cette salle de réception se trouvait la cuisine, c'était une vaste et belle pièce qui servait de salle à manger à toute la famille. Au second étage, et plus haut, étaient les chambres à coucher, dont la principale était ornée d'un grand lit d'apparat à colonnes, soutenant un dais, et orné de rideaux et de couvertures, souvent d'un grand prix.

La vie de la famille genevoise de cette époque était simple et austère, on se levait à l'aube pour se coucher à la nuit. On dînait partout à onze heures et l'on soupait à six ; les repas avaient lieu à la cuisine, et les domestiques mangeaient à la même table que leurs maîtres, mais à l'autre bout ; ils servaient donc tout en mangeant. Ceux-ci étaient traités par leurs maîtres avec beaucoup de familiarité. C'est ainsi que dans la vieille ville de Genève étaient logées les familles d'industriels, voire même celles de la noblesse de second ordre, dont le train de vie ne différait guère de celui de la bourgeoisie.

Iena d'on comis-voyageu.

Tot parai, quins diès compagnons què clliâo comis-voyageu ! Adé revou dè la demeindze, adé ein route, sai ein cariole, sai pè lè treins et lè bateaux, lo bosson adé bin garni et quasu rein à férè, que volliai-vo qu'on coo pouessè démandâ mi ! Sont pi què dâi rentiers ! oï ma fai ! Et la minont adrai balla, allâ pi ! Kâ ti clliâo gaillâ sont adé diès que dâi tiensons et quand sont on part, ne sondzont qu'à bin s'amusâ et l'est à cé qu'ein pâo lo mé po férè dâi farces.

Ion dè clliâo coo que voïadzivè po plliaci dè clliâo paumes ein gomme avoué quiet lè gosses djuïont à la balla étâi zu vaire dâi pratiquès pè Lozena et quand l'eût roudâ dein on part